



La consultation du public sur l'eau, les inondations et le milieu marin

**Journée d'échange
16 avril 2015**

A l'Aquarium de la Porte Dorée à Paris (12^{ème})

Du **19 décembre 2014 au 18 juin 2015** se déroule la **consultation du public sur l'eau, les inondations et le milieu marin**. Vous êtes invités à vous exprimer sur les documents de gestion de l'eau sur votre bassin.

Les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE), issus de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et les Plans de Gestion des Risques d'inondation (PGRI), issus de la Directive Inondation, définissent les politiques de l'eau dans chaque grand bassin hydrographique, ainsi que les objectifs de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Pour le littoral et le milieu marin, les programmes de mesures des Plans d'Action pour le Milieu Marin (PAMM) élaborés dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) visent à parvenir à un bon état écologique des eaux marines.

Afin de renforcer les synergies entre les politiques publiques, pour la première fois, ces 3 documents de gestion sont soumis simultanément à l'avis du public et des instances par souci de cohérence. Ils nous concernent tous car ils définissent, pour les prochaines années, les objectifs pour atteindre le bon état des eaux sur chaque territoire.

Les APNE ont déjà fourni un travail de plaidoyer lors de l'élaboration des documents via leurs représentants dans les instances de bassin, les conseils maritimes de façade et les différents comités de suivi. Cependant, les projets des documents soumis à consultation méritent encore d'être améliorés et discutés afin que l'ensemble des pressions diminuent sur la ressource en eau, les milieux aquatiques et marins.

Cette consultation du public nous donne les moyens de pouvoir nous exprimer, de défendre nos idées et de contribuer à la rédaction de ces documents de planification.

C'est dans ce cadre que nous vous proposons une journée pour vous informer, débattre et échanger sur les enjeux de la gestion de la ressource en eau sur votre bassin et sous-région marine et, pouvoir répondre au mieux à cette consultation !

Programme de la journée

9h30 Accueil

10h15 – 12h45 Quelle articulation des directives européennes liées à l'eau et au milieu marin ?

10h15 – 11h45 Cadrage national et communautaire

- La Directive Cadre sur l'Eau– *Catherine GIBAUD - MEDDE – Sous-direction de l'action territoriale et de la législation eau*
- La DSCMM – *MEDDE – Sous-direction du littoral et des milieux marins*
- La Directive Inondation – (Intervenant à préciser)

11h45 – 12h45 Echanges et débats avec la salle

12h45 – 14h Repas (à la charge de FNE)

14h00 – 16h30 La consultation du public sur l'eau et le milieu marin vue par le milieu associatif

- Retour sur l'investissement du milieu associatif dans les précédentes consultations du public – *FNE – Réseau Eau – Anaïs GIRAUD – Chargée de mission*
- La consultation du public sur l'eau et le milieu marin à mi-parcours: retour des associations dans leur bassin et perspectives. Quelles contributions, quels argumentaires ? *Echanges et travaux en commun*

Point d'actualité : L'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) : quelle place pour l'eau et la mer ?

Contacts et inscription : Date limite d'inscription : le 10 avril 2015.

Anaïs Giraud, réseau Eau, anais.giraud@fne.asso.fr, 02 38 62 78 56

Julie Michalski, réseau Océans, mers et Littoraux, julie.michalski@fne.asso.fr, 02 38 62 54 72